

Comment parle le Ministère !

Dans son dialogue entre la Centrale (le Ministère) et les Académies (rectorats et Inspections Académiques) le Ministère fait preuve d'une inventivité, dans le maniement de la langue française, qui impose le respect ! Ces « éléments de langage », on va le voir, méritent d'être lus et connus. Ils seront, à n'en pas douter, répétés dans les semaines qui viennent par ceux qui sont chargés de la diffusion de la parole officielle, de la propagande ministérielle.

Morceaux choisis

➔ Voilà comment est défini le contexte :

« Mobiliser les gisements d'efficience visant à respecter les contraintes du non-remplacement d'un départ sur deux ... sans dégrader les performances globales ».

En français courant, cela signifie « tailler dans le vif » mais faire en sorte de continuer à afficher des performances équivalentes. Quitte, même si ce n'est pas écrit, à mentir sur les résultats.

➔ Voilà ce qui est dit en terme d'organisation

« Il est demandé aux Recteurs de constituer autour d'eux et de leurs secrétaires généraux une équipe rapprochée à même de mener ces travaux et de pouvoir conduire, avec la centrale, des échanges techniques approfondis ».

La consigne est claire ; constituer une équipe restreinte, de choc, pour travailler au dépeçage dans l'opacité. Pour « supprimer en paix » il faut agir dans l'ombre !

➔ La démarche expliquée aux « timides »

Pour les Recteurs et IA moins zélés (ça doit exister) voilà ce qui est dit, entre autres, dans la démarche imposée « les pistes identifiées ne constituent pas une liste fermée : chaque académie peut la compléter par des leviers qu'elle estime être en capacité de mobiliser ». « Les leviers d'économies qui peuvent être activés ne seront pas forcément les mêmes dans toutes les académies ni nécessairement proportionnés à leurs poids respectifs ».

Traduction : faites preuve d'imagination !

Il est permis de trouver des « leviers » ou des « gisements » auxquels le Ministère n'avait pas pensé !

Et ce n'est pas parce qu'on est petit qu'on ne peut pas beaucoup supprimer !

➔ Parmi les plus belles formules repérées dans la lecture des « 5 leviers » à actionner !

✓...« Les études et les expériences les plus récentes indiquent que la diminution des effectifs dans les classes n'a pas d'effet avéré sur les résultats des élèves... »

« L'augmentation de la taille des classes peut donc être globalement envisagée sans dégradation des résultats des élèves ».

Qu'on nous communique ces études et qu'on nous montre si le contraire est vrai !

✓« Il s'agit pour l'Académie d'explorer une voie qui consiste à organiser tout ou partie des sessions de formation continue...en dehors du temps scolaire (mercredi après-midi et vacances scolaires) ».

« Par ailleurs, une piste d'optimisation du coût en emplois de remplacement réside dans le recours à des non-titulaires en substitution à des titulaires...les non-titulaires présentent une ressource flexible dont le rendement est proche de 100 % ».

Après la quasi-disparition de la formation initiale, le Ministère invite les Recteurs à signer l'arrêt de mort de la Formation Continue. Il demande un recours très important aux précaires qui ont le gros avantage d'être flexibles (comprendre jetables) et dont le rendement approche les 100 %. Taillables, corvéables et...silencieux S.V.P. !

✓« Les études disponibles ne démontrent pas que la scolarisation à 2 ans constitue un avantage évident dans toutes les situations par rapport à d'autres modes de garde alternatifs »

« Lorsque la pratique des seuils d'ouverture a été abandonnée, vous retiendrez les seuils suivants : 27 élèves pour les maternelles de l'éducation prioritaire, 32 élèves pour les autres. »

En décodé, mettre la plupart des 2-3 ans à la porte de l'école et serrer les autres pour qu'ils se tiennent chaud !

✓« Il vous est demandé ici un exercice d'évaluation du besoin minimal et des conséquences en termes de libération d'emplois de l'absence de recrutements de nouveaux psychologues et de maître G. »

Qu'en termes délicats cette volonté d'en finir avec les RASED est exprimée !

Pour les conseillers pédagogiques très visés, il est question de « marges et optimisation », de les « recentrer » et d'éviter « la dispersion de leur activité » !

Tant de « compliments » n'augure rien de bon.

Pour finir une dernière expression qui figure dans les consignes ministérielles.

Les départements et académies doivent mesurer le « degré d'acceptabilité » des suppressions prévues. Pour que le « patient » n'hurle pas trop.

